

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

« L'APPRENTISSAGE EST UNE DES GRANDES SOLUTIONS POUR L'EMPLOI DES JEUNES »

On n'a pas nécessairement besoin d'un bac + 7 pour réussir sa vie ; j'ai bien écrit « réussir SA vie » plutôt que « réussir DANS la vie ». Je ne nierai pas l'utilité d'un bac + 7 si on a la vocation des études supérieures longues et le souhait d'accéder aux différents diplômés qui en sont la sanction mais il existe d'autres filières d'excellence pour tous ceux qui n'ont pas forcément l'envie ou la possibilité de suivre ce type de cursus : les métiers d'art.

Gardons à l'esprit que la France dispose d'un patrimoine tout à fait exceptionnel, qui nous est envié par le monde entier et à l'origine des millions de touristes qui viennent nous visiter chaque année.

Commençons par les ouvrages monumentaux : nous avons besoin de tailleurs de pierre, de charpentiers capables de travailler à l'ancienne pour fabriquer ou réparer des charpentes en courbe ou en coque de bateau inversé (les meilleurs formateurs sont les Compagnons du Devoir ou les Compagnons du Tour de France) ; il faut se souvenir que l'Hermione de La Fayette, qui a été mise à l'eau à Rochefort pour rejoindre les Amériques a été entièrement fabriquée à l'identique du vaisseau d'origine par des charpentiers de marine, parfaitement formés pour se reconverter dans les charpentes des châteaux et cathédrales. N'oublions pas la ferronnerie d'art pour les balustrades et les rampes.

En dehors des gros ouvrages cités ci-dessus, il existe une multitude de métiers d'art nécessitant une grande attention ainsi qu'un esprit créatif : la bijouterie-joaillerie (formation à l'École Boule et auprès de nos grands joailliers Cartier et autres) depuis le dessin du bijou jusqu'à sa réalisation avec la taille des pierres précieuses ; nous pouvons ajouter quelques exemples de métiers d'art nécessaires à l'entretien de nos monuments : toutes les restaurations de peintures murales ou sur boiseries (Ateliers du Louvre), de tapisseries (visiter les Gobelins), de meubles anciens (École Boule), travail de marqueterie ; n'oublions pas la confection et l'entretien des costumes pour le théâtre ou l'Opéra. Il faut noter également le travail exceptionnel des luthiers pour la création ou la réparation des instruments de musique.

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner l'art culinaire qui contribue à la réputation de notre pays (peut-être un peu trop médiatisé) ; mais il y a d'excellentes écoles (Ferrandi à Paris par exemple).

En accueillant la remise des prix aux Meilleurs apprentis du Val d'Oise, Deuil-La Barre s'est résolument tournée vers l'excellence !

Michel Baux, Gérard Delattre
et le groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

EUROPACITY : encore un projet nuisible !

Un projet pharaonique payé par le contribuable

Avec des centaines de milliers de mètres carrés dédiés aux commerces, aux loisirs, à la culture, à la restauration et à l'hôtellerie, ce projet, porté par une filiale d'AUCHAN, cofinancé par un groupe chinois et bénéficiant d'un milliard d'investissements publics, détruirait une des meilleures terres agricoles d'Ile-de-France sur 80 hectares à l'est de Gonesse.

Un projet néfaste pour le tissu économique et social

Pourquoi cet énième centre commercial alors que 40 % d'entre eux sont déjà en crise ? Parce que nos élus valdoisiens, de droite et socialistes, sont séduits par ce projet censé dynamiser l'est du Val d'Oise. Mais le porte-monnaie des riverains n'est pas extensible ! Ce sont encore nos commerces de centre-ville qui en pâtiraient puisque l'avenue du Paris (BIP) promue par ces mêmes élus aurait pour vocation de faciliter l'accès à EUROPACITY...

En outre, le cabinet McKinsey (cf. Vonews), dans une récente étude, divise par 7 l'impact sur le PIB avancé par le promoteur du projet. Alors que les promoteurs évaluent à 4200 le nombre d'emplois générés lors de la construction du projet, McKinsey l'ajuste à 2500. Et, ce sont surtout les travailleurs détachés (ressortissants étrangers issus de pays au statut social précaire) qui vont en bénéficier.

Immochan avance la création, dès son ouverture en 2024, de 11 800 emplois : en réalité, surtout des emplois précaires, peu qualifiés et à temps partiel. McKinsey les évalue à 1400 tandis que l'étude mandatée par la commission du débat public les limite à 7400. Face à de telles promesses fantaisistes du promoteur, cette commission prolonge le débat !

Un projet nuisible à l'environnement

Au lendemain de la COP21, ce temple de la consommation détruirait les circuits courts, le commerce et l'agriculture de proximité et augmenterait la circulation automobile (environ 300 000 déplacements par jour) et la consommation d'énergie (l'équivalent de 32 000 logements). C'est en totale contradiction avec les engagements de nos gouvernements, l'hiver dernier.

Un autre modèle de développement est possible

Il faut préserver le triangle de Gonesse en accompagnant une agriculture biologique qui alimente les restaurants scolaires du territoire et crée de vrais emplois. Des parcs paysagers et des fermes pédagogiques participeraient davantage au bien-être et à la santé des habitants qu'une telle promesse de consommation boulimique et anxigène.

Et si on travaillait avec les riverains pour connaître leurs besoins ?

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayraud pour le groupe « ChangeZ Deuil », site <http://changerdeuil.fr/> et rendez-vous en mairie 06 63 75 78 53.

Sources : « collectif pour le triangle de Gonesse ».

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Bilan difficile...

En cette veille de période estivale, c'est le moment pour la commune de présenter les comptes de l'exercice précédent. Comme l'écrivait Jérôme-Arnaud Wagner « La vie nous réserve toujours des surprises, en bien comme en mal, c'est pourquoi elle mérite d'être vécue ». Alors disons que cette mandature mérite d'être vécue...

Le compte administratif de l'exercice 2015 présenté au conseil municipal du 27 juin dernier nous montre encore une fois, s'il était nécessaire, la douloureuse situation financière dans laquelle se trouve notre commune. En effet, force est de constater que le « reste à réaliser » est plus important que les années précédentes, se montant à 2.201.695,03 euros ! Si ce retard peut se comprendre dans certains cas, il est dommage qu'il touche notamment les écoles primaires et maternelles ainsi que le réseau d'éclairage public. On imagine que les investissements décidés dans les écoles sont non seulement utiles mais nécessaires et qu'ils ne peuvent donc attendre. Quant à l'éclairage public, c'est juste une question de sécurité pour nos concitoyens... Les impôts directs, 12.649.831 € (49% des recettes de fonctionnement) ne suffisent pas à payer les salaires et charges de notre ville (15.910.345€). L'épargne nette est pour la deuxième année consécutive en négatif. Dire que l'on est inquiet devient un doux euphémisme...

La commune est également confrontée à un autre problème endémique, celui du dépassement du coût des travaux. En effet, même si l'on sait pertinemment que sur tous chantiers, la facture finale dépassera le devis initial, il est temps de s'interroger et de trouver des solutions face à l'explosion du montant des factures sur les derniers chantiers importants de notre ville, l'école Henri Hatrel par exemple. Coûts et surcoûts ne sont plus envisageables, notre situation financière est exsangue et nul ne pourra nous accuser de jouer les « Cassandre » en tenant ces propos. A cela, s'ajoute les imprévus tel que la déconstruction et le nettoyage du camp de Roms qui a coûté environ 50.000 euros à la commune.

Enfin, nous espérons que la tarification de l'école de musique pour la période 2016-2017 qui faisait l'objet d'un point à l'ordre du jour au conseil municipal du 27 juin dernier et qui a été retiré ne nous laisse pas présager une mauvaise surprise pour la rentrée. Peut-être aurons-nous de bonnes surprises à l'occasion de cette rentrée... des nouvelles du nouveau commissariat...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été, et bon courage à celles et ceux qui restent à Deuil la Barre.

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten
et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com